



concept fondé en 2001 par...



« **L'ERI® est un lieu neutre, hors des services de soins, dédié à l'écoute, à l'information et à l'échange** »



Contact : Ligue contre le cancer
Mail : ActionsPourlesMalades@ligue-cancer.net
Site internet : <https://www.ligue-cancer.net/>

L'ERI® (Espace de Rencontres et d'Information) s'inscrit dans une démarche d'amélioration de votre prise en charge, de votre qualité de vie et de celle de vos proches. Un accompagnateur en santé, professionnel non-soignant en lien avec un référent médical, recueille et identifie vos besoins et vos attentes. De la prévention à l'après cancer, il apporte un soutien personnalisé, en collaboration avec tous les autres acteurs impliqués dans la prise en charge du cancer.

La genèse des ERI® (Espaces de Rencontres et d'Information)

L'idée est née lors des États Généraux des malades atteints de cancer, organisés en France pour la première fois en novembre 1998 par la Ligue contre le cancer. Trois ans plus tard, le 22 mars 2001, le premier ERI® ouvrait ses portes à Gustave Roussy, Villejuif.

Les objectifs de l'ERI®



ACCUEILLIR

L'ERI® (Espace de Rencontres et d'Information) est un lieu d'écoute et d'expression, d'information et d'échanges.

ÉCOUTER

Au-delà de son rôle d'accueil, l'accompagnateur en santé vous apporte une écoute attentive. Il aborde avec vous les différents aspects de la maladie.



INFORMER

L'accompagnateur en santé met à votre disposition une information adaptée et personnalisée.

ÉCHANGER

L'ERI® est également un espace de rencontres qui favorise les échanges entre patients, proches, professionnels et associations.

Les bénéficiaires de l'ERI®

Les ERI® sont accessibles sans rendez-vous. Situés au sein des établissements de santé, ils sont ouverts à toute personne désireuse d'être informée sur les cancers ou d'être accompagnée à toutes les étapes du parcours de soins, y compris après la fin des traitements.

En quoi l'ERI® permet d'accompagner la vie après la fin des traitements intensifs de cancers ?

Vivre mieux la période de l'après cancer s'anticipe pendant la phase des traitements. L'accompagnateur en santé apporte un soutien personnalisé en réponse à toute inquiétude face au retour au domicile et à la vie active. Cet accompagnement s'effectue, par exemple, par l'orientation vers des associations locales pour pratiquer une activité physique adaptée, avoir des réponses à des situations sociales difficiles, être accompagné pour reprendre son activité professionnelle (rédaction de son CV, reprise de confiance en soi...), bénéficier d'informations à travers des ateliers/débats... Lors des consultations de suivi, l'accompagnateur en santé est à l'écoute de toutes les répercussions vécues et les accompagnent selon les besoins.

« J'ai eu la chance de pouvoir rencontrer l'ERI® au cours de mon parcours. [...] A un moment, j'étais très mal psychologiquement, je me sentais vraiment seule et perdue. J'ai été très bien accueillie. Rien que leur présence, la communication et leur bienveillance m'ont fait du bien. [...]. J'ai rencontré aussi d'autres personnes qui étaient plus loin dans le traitement et qui allaient bien. Cela m'a fait du bien, surtout les contacts humains. [...]. J'ai pu bénéficier d'un coaching professionnel pour mon retour à l'emploi. [...] Pour moi, c'est vraiment important parce qu'après un arrêt très long, le retour à l'emploi est quelque chose d'hyper angoissant. De plus, on n'a plus forcément les mêmes envies et les mêmes désirs, même par rapport à son travail. Ce coaching est un accompagnement qui est vraiment très positif. »

Anne-Gaëlle

Comment s'organise l'ERI® ?

Au sein de chaque ERI®, un accompagnateur en santé, professionnel non-soignant en lien avec un référent médical, est le relais entre la personne malade ou ayant eu des antécédents de cancer, son entourage et les différentes personnes et structures ressources au sein de l'hôpital ou en ville.

Au niveau national, le rayonnement des ERI est assurée par la Ligue nationale contre le cancer et Sanofi, avec l'ensemble du réseau des accompagnateurs en santé.

Quelles sont les démarches pour bénéficier d'un ERI® ?

Les ERI® s'inscrivent dans le projet médical et de soins de l'établissement de santé. La demande d'ouverture d'un ERI® émane de la direction de celui-ci, qui s'engage au respect de critères d'éligibilité et d'un cahier des charges. Le dossier de candidature est étudié par les partenaires lesquels prennent la décision de l'octroi du label ERI® à l'établissement.



ACCUEIL ÉCOUTE INFORMATION

Les **Espaces**
de **Rencontres**
et d'**Information** (ERI®)

Des lieux d'échanges,
pour vous et
vos proches

- ANGERS**
 - Institut de Cancérologie de l'Ouest
- ANGOULÊME**
 - Centre hospitalier d'Angoulême
 - Gésc
- BORDEAUX**
 - Institut Bergonié
 - Groupe hospitalier Pellegrin
- CAEN**
 - Centre François Badier
- CHAMBRAY-LES-TOURS**
 - Pôle Saint Léonard de Vinci
 - Centre d'OncoLogie et de Radiothérapie 2F
- CLERMONT-FERRAND**
 - Centre Jean Pierre
- DIJON**
 - Centre Georges-François Leclerc
 - Centre hospitalier universitaire du Bocage
- PORT-DE-FRANCE**
 - Centre hospitalier universitaire
- GRENOBLE**
 - Institut Desclé-Holard
 - Centre hospitalier universitaire
- LAROGUES**
 - Centre hospitalier universitaire
- LYON**
 - Centre Léon Bérard
- MARSEILLE**
 - Institut Paul Calmette
 - Hôpital Nord
 - Hôpital de la Timone
- MONTFERMEIL**
 - Centre hospitalier
 - La Raincy
- MONTPELLIER**
 - Institut du Cancer de Montpellier
 - Vil d'Aumale
 - Centre hospitalier universitaire Saint-Eloi
- MULHOUSE**
 - Hôpital Emile Muller
- NANCY**
 - Institut de cancérologie de Lorraine Alexis Vautrin
- NANTES**
 - Institut de cancérologie de l'Ouest René Gauducheau
 - Centre universitaire Hôtel Dieu
 - Hôpital Privé du Couffiant
- NICE**
 - Centre Antoine Lacaze
- NÎMES**
 - ERS Tertreval du Gard
 - Institut de Cancérologie du Gard

- PARIS**
 - Institut Curie
 - Institut Mutualité Montsouris
- POITIERS**
 - Centre hospitalier universitaire - pôle régional de cancérologie Saint-Eloi
- REIMS**
 - Institut Jean Godinot
- RENNES**
 - Centre Eugène Marquis
- ROUEN**
 - Centre Henri Becquerel
- SAINTE-PRÉST-EN-JAREZ**
 - Institut de Cancérologie Lucien Neuwirth
- STRASBOURG**
 - Centre Paul Strauss
- TARBES**
 - Clinique de l'Ormeau
- VILLEJUIF**
 - Gustave Roussy



PHOTO: DR. H. VIGIER / DR. MALCOM.COM



Les ERI® sont animés par des accompagnateurs en santé en interaction avec tous les acteurs de soins dans un cadre thérapeutique fondé sur le respect et la confidentialité.
L'ERI® est un service créé en 2011 par la Ligue contre le cancer, Sanofi-Aventis France et Gustave Roussy.

Contact :
- Ligue Nationale Contre le Cancer, 14 rue Contaut, 75013 Paris / www.ligue-cancer.net
01 53 55 24 00 (standard) / 0 800 840 836 (téléphone vocal, appels gratuits)
- Sanofi-Aventis France, 82 avenue Raspail, 92400 Clamart / www.sanofi.fr
- Pour les professionnels de santé : 18636100 / 0 800 304 030 (services à appels gratuits) /
COM TOM / 0 800 836 836 (services à appels gratuits) / Appel depuis l'étranger : +33 1 57 03 20 20,
Pour les patients : 18636100 / 0 800 222 000 (services à appels gratuits) / COM TOM & Appel
depuis l'étranger : +33 1 57 03 20 20

www.ligue-cancer.net

